



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
pour l'administration**  
Direction du service national  
et de la jeunesse



Commission armées-jeunesse

## L'édito du président de la CAJ



Comme je vous l'avais annoncé dans l'édition précédente du CAJ INFOS, la commission armées-jeunesse a organisé, le 14 mars, au profit de ses membres, une conférence intitulée « Commission armées-jeunesse, exception française en Europe ? » à laquelle étaient conviés les attachés de défense de l'Union européenne en poste à Paris, la France assurant la présidence de l'UE depuis début janvier.

Cette soirée dédiée à la jeunesse européenne était inédite et fut un réel succès, la richesse des échanges entre participants pendant la soirée témoignant de l'importance également accordée aux jeunes par nos voisins européens.

En avril, le compte à rebours pour la 20e édition du prix armées-jeunesse a été déclenché. Le jury du PAJ 2022 s'est réuni pour sélectionner, parmi de nombreux dossiers de qualité, les lauréats de cette édition qui seront annoncés lors de la cérémonie de remise des prix le 24 mai à l'amphithéâtre Foch, en présence du chef d'état-major des armées.

Je vous invite à venir en nombre à l'école militaire pour cet événement-phare de la CAJ.

**Le général de corps d'armée Daniel MENOUINE**  
Président de la Commission armées-jeunesse

## L'interview du directeur de l'ESNJ-SE

Etablissement du Service National et de la Jeunesse sud-ouest  
(Bordeaux)

Pour cette nouvelle édition, nous avons interrogé l'administrateur de l'Etat Grégory CHEVILLON, directeur de l'ESNJ SO, afin de recueillir ses impressions sur le GT qui œuvre depuis le début de l'année 2022 et dont les conclusions seront rendues prochainement.

**F.A : Monsieur le directeur, avec le recul d'un 1er exercice quelles sont vos impressions sur le GT qui travaille en 2022 et sur la thématique choisie ?**

GC : Le sujet 2022 (comment mieux transformer les premières expériences défense en engagement dans la communauté de défense ?) est une continuité de celui de 2021 sur l'offre de stages du MINARM. L'enchaînement est cohérent et s'inscrit en plein déploiement d'AAJ 2022 et des politiques publiques de développement de l'apprentissage et des stages. Il résonne bien entendu avec le défi de l'attractivité du recrutement (MINARM comme dans la BITD).

**FA : Que peuvent apporter selon vous les CRAJ régionaux et notamment celui de Bordeaux ?**

GC : Contribuer à renforcer le lien armées – jeunesse sur le territoire néo-aquitain et consolider nos réseaux, c'est-à-dire rayonner.

**FA : L'exercice demande de l'investissement de la part des membres. Etes-vous parvenus à fidéliser les membres ? Si oui par quels leviers ?**

GC : Les effets de la crise nous ont compliqué la tâche en 2021. Nous avons connu quelques déperditions mais aussi l'arrivée de nouveaux membres cette année. Ce sont l'ouverture sur l'ensemble des questions de défense et la complexité des sujets traités qui participent le plus à la fidélisation, mais aussi à l'esprit de groupe qui se crée.

**FA : Enfin, selon vous, pour les prochains exercices quel pourrait être votre objectif ou le plus grand défi qui se présente à l'ESNJ SO ?**

GC : Mieux asseoir la présence des partenaires de l'insertion et de la communauté éducative, tels que les fédérations de parents d'élèves, intégrer la gendarmerie nationale, 4ème force armée et trouver un président de groupe pour 2023 !

## Conférence des attachés de défense de l'Union européenne

La conférence "Commission armées-jeunesse, exception française en Europe ?" a eu lieu le 14 mars 2022 en présence des attachés de défense européens. Le plan ambition armées-jeunesse 2022 a été abordé par le GCA Daniel Menaouine, suivi d'une présentation à deux voix de la commission armées-jeunesse assurée par le secrétaire général et Jérôme Husson, représentant de l'association des guides et scouts d'Europe (AGSE).

Victoire de Dinechin et Antoine Cancellieri, respectivement présidents des GT 2018 « Comment inscrire la mémoire au présent ? » et 2019 « La responsabilité sociétale des armées dans le service national universel (SNU) » ont présenté la méthodologie de conduite d'un GT et les propositions d'orientation de leurs différents sujets. Le DSNJ a ainsi pu souligner celles qui étaient mises en oeuvre.

### Présentation de l'association Jeunesse et Marine

L'association Jeunesse et Marine a été fondée en 1959 par le père Yves D. Mesnard, aumônier de la Marine, convaincu que la mer est une école extraordinaire pour développer des valeurs de responsabilité, d'autonomie, de respect d'autrui et de partage. Depuis plus de 60 ans, Jeunesse et Marine forme des enfants et des adolescents à la connaissance du milieu marin, à la pratique de la voile et à l'apprentissage de la vie en équipage. Sécurité, pédagogie et enthousiasme sont les mots clés d'une « école » qui a formé plus de 75.000 jeunes marins depuis sa création. La fierté de l'association est l'engagement renouvelé de chaque génération au profit des suivantes : les stagiaires d'hier deviennent ainsi les moniteurs et monitrices d'aujourd'hui pour transmettre leur savoir et les valeurs de l'association. Autour de l'équipe de permanents, près de 200 bénévoles accueillent les jeunes en stage de voile sur les bases nautiques de Bretagne. Jeunesse et Marine participe depuis 1981 aux travaux de la Commission armées-jeunesse.

Denis Duchesne,  
Président de Jeunesse et Marine



Crédit photo : CAJ

Enfin, le colonel Deponcelle (DGRIS) a présenté le rôle et les missions d'un attaché de défense pour cloturer la conférence.

### Présentation de la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant

Créée en 1948 et reconnue d'utilité publique, la CNAPE est une fédération nationale d'associations qui accompagnent et accueillent les enfants, adolescents et jeunes adultes en difficulté. La CNAPE est un ensemble associatif engagé qui fédère plus de 140 associations et plus de 1 000 établissements et services, 13 fédérations et mouvements, ainsi qu'une association nationale d'usagers et des personnes qualifiées. Membre de la CAJ depuis 2008, son action s'inscrit dans le cadre des politiques publiques relatives à l'enfance et à la jeunesse. Les champs d'intervention de la CNAPE concernent la prévention, la protection de l'enfance, la justice pénale des mineurs, l'enfance et la jeunesse en situation de handicap et de vulnérabilité, la jeunesse confrontée à des difficultés d'insertion.

Josiane Bigot,  
Présidente de la CNAPE



### Les dates-clés

- **24/05/2022** : Cérémonie remise PAJ 20e édition
- **14/06/2022** : Reunion des conseillers
- **22/06/2022** : Plénière de fin de cycle 2022
- **28/09/2022** : Plénière de rentrée 2022-2023
- **09/10/2022** : Participation aux 20 kilomètres de Paris
- **12/10/2022** : Les conférences de la CAJ à l'école militaire
- **Mi novembre** : Lancement des journées sport armées-jeunesse au CNSD Fontainebleau
- **30/11/2022** : Les conférences de la CAJ à l'école militaire

Directeur de la publication : CV Laurent BERLIZOT

Rédacteur en chef : Stéphanie Charbonneaux

Rédaction et conception graphique : Marion TRANCOSO, Charlotte TRENSE

Ecole Militaire - Commission armées-jeunesse - 1 Place Joffre - 75007 - Paris

dsnj-caj.secretariat-general.fct@def.gouv.fr - 01.44.42.32.05